



**Bienvenue dans la sélection du Guide Hachette des vins 2011 !**

Paris, le 30 août 2010

Madame, Monsieur,

Vous avez été sélectionné pour un ou plusieurs de vos vins dans le *Guide Hachette des vins 2011*, et nous vous en félicitons.

Pour cette édition, les jurys ont dégusté plus de 36 000 vins pour n'en retenir qu'un peu plus de 10 000.

Nous sommes heureux de vous compter parmi ceux qui, par leur travail, proposent aux consommateurs des vins de qualité.

**Afin de mettre en valeur votre offre auprès du public, nous vous proposons des supports de communication (collerettes, leaflets, pyramides).** La société *Stockapages* reste à votre disposition pour toute explication et information, ainsi que pour tout éventuel devis spécifique.

Nous vous rappelons que *Le Guide Hachette des vins* est une marque déposée et que l'utilisation de tout matériel (type collerette) ne peut se faire librement.

Nous espérons que le *Guide Hachette des vins 2011*, qui sortira le 1<sup>er</sup> septembre 2010, vous aidera à développer vos ventes.

Vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération.

Jérôme Denoix  
Directeur du Développement et des Partenariats

Nouveau ! Découvrez les applications sur mobile Iphone **Vins & Millésimes** et **Accords Mets & Vins**.

